

Le Bulletin

de liaison

BELGIQUE - BELGIË
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

SOMMAIRE

<i>Dossier:</i>	2-3
Dossier: Rencontre avec E. Huytebroeck	4-5
<i>Dossier: AMO AJMO</i>	6-7
<i>Echos des centres: AMO "La Croisée"- MJ "Le Cerceau"</i>	8
<i>Echos des centres: MJ "Le CRAB"</i>	9
<i>Echos des centres: MJ "La BIBI"</i>	10
Dossier: AMO CARS et MJ "Club de Jeunesse"	11
<i>Dossier Spécial 40 ans</i>	19
Echos des centres: Collectif du Bévé	20
<i>Fiche pratique:</i>	21-22
<i>Echos des centres: MJ de Couillet</i>	23
Zoom Jeunesse: AMO "La Croisée"	24-25
<i>Echos des centres: Mercredis Artistiques, CARS, Club de Jeunesse</i> <i>Formations:</i>	26 27



EDITO

Transversal'été ?

Arrivant au terme de cette année culturelle riche en actions, nous abordons la dernier volet de notre saga consacrée à l'égalité des chances. Quoi de plus intéressant que de terminer par une ouverture vers un des principaux partenaires des Maisons de Jeunes, le secteur de l'aide à la jeunesse et principalement les institutions d'aide en milieu ouvert.

Ce BDL met en évidence le cheminement des réflexions entamées en 2003 sur les transversalités MJ/AMO et vous propose un parcours initiatique au coeur du sujet à travers une approche théorique et le regard de notre ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, madame Evelyne Huytebroeck.

Une fois vos datas mises à jours, nous vous inviterons à faire un tour sur le terrain et de découvrir des projets menés en collaboration dans différents lieux de notre nouvelle Fédération Wallonie-Bruxelles.

Et pour vous distraire un peu, le supplément couleur des 40 ans de la FCJMP avec les discours et les photos de la fête du 13 mai dernier. Nous profitons de la présente tribune pour remercier chaleureusement l'équipe de la fédération et nos membres pour leur investissement, le cabinet Huytebroeck et nos invités pour leur participation active. Ensemble nous avons contribué à la réussite de cette journée réflexive et festive.

Nous avons fêté 50 d'égalité des chances, et ce n'est pas fini...

Supplément couleur:
toutes les photos
des 40 ans!

**TRANSVERSALITÉ
MJ - AMO**

La F.C.J.M.P., c'est:

- le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes,
- la réalisation de partenariats locaux,
- le développement de l'égalité des chances en milieu populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L'équipe communautaire de la fédération :

- Marjorie Bonnet
- Robert Cornille
- Charlotte de Leu
- Sylvain Descamps
- Pierre Evrard
- Virginie Henrotte
- Aoulad Messoud
- Ludivine Pegoff
- Cécile Rochez
- Georgios Tzoumacas
- Laurence Vantilborgh
- Bart Van de Ven

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Dugumbi Ally
- Virginie Bodelet
- Tarik Bouzerda
- Rémy Claes
- Olivier De Rouck
- Manon De Smet
- Jérôme Depauw
- Yassin Elmcabéni
- Caroline Estievenart
- Baptiste Farvacque
- Benjamin Gomet
- Christophe Grout
- Marc Korosmezey
- Tarik Lahrach
- Jennifer Leurs
- Violette Lousberg
- Ali Mansour
- Sévié Murat
- Vanessa Noël
- Cilia Peixoto
- Benoît Pierard
- Kevin Reaume
- Violaine Roques
- Elodie Themelin
- Jessica Van Saene
- Jean Vande Voorde
- Brigitte Vassart

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Robert Cornille, Trésorier
- Frédéric Admont
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Julien Dugardein
- Géraldine Fievez
- Iseut Gadisseur
- Freddy Hartog-Mackenzie
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemekers
- Alexandre Landenne
- Johanna Larcheron
- Elise Laffineur
- Frédéric Leroy
- Pierre-Yves Lux
- Sandra Marchal
- Fabrizio Remacle
- Fabien Rubrecht
- Frédéric Schmitz
- Joël Tanghe
- Selçuk Ural

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

Maisons de Jeunes et Aide en Milieu Ouvert: un même public et des pratiques différentes sous-tendues par des valeurs communes...

En 2003, les MJ et les AMO ont répondu à une enquête réalisée par le C.L.E.O. (sous la direction de René DOUTRELEPONT, professeur à l'Université de Liège) à la demande de l'Observatoire de l'Enfance et de la Jeunesse. Cette enquête a permis de réaliser un portrait croisé entre AMO et MJ en 2007.

Deux types de services soutenus par la Communauté française sont actifs localement et travaillent avec et pour les jeunes. Qu'est-ce qui les distingue ? Qu'est-ce qui les rassemble ? Quelles sont leurs perspectives ?, etc.

Voici les quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre ci-dessous.

La différence fondamentale entre ces deux services est liée aux actions perçues comme prioritaires de part et d'autre. Là où les MJ mettent l'accent sur des priorités « culturelles », les AMO visent des préoccupations qui dépendent nettement plus du domaine « social ». Les MJ sont là pour permettre aux jeunes

d'agir, tandis que les AMO ont pour mission de les accompagner.

Au niveau du travail quotidien la différence se marque par le fait que les MJ se concentrent prioritairement sur l'accueil des jeunes alors que les AMO proposent du travail individuel.

Malgré ces différences au niveau de leurs actions, des similarités existent au niveau des deux types de structure. Celles-ci sont d'ordre de la gestion de l'association où AMO et MJ se disent toutes deux préoccupées par la pérennisation de l'association et par le manque de personnel et de valorisation du personnel en place.

Les difficultés rencontrées sont également proches et soulèvent des questions similaires au niveau du cadre de travail: manque de personnel, de moyens et d'infrastructures adaptées. Ainsi qu'au niveau des difficultés liées aux jeunes qui font état de leur grande démotivation.





Au-delà de ces convergences, ont pu noter que AMO et MJ partagent des valeurs communes telles que le refus de la surenchère sécuritaire et l'intérêt du jeune comme enjeu majeur. On constate que les deux secteurs appréhendent les collaborations avec les contrats de sécurité et de prévention par craintes de dérives ou de récupération.

Il est à noter également la notion de citoyenneté qui apparaît comme un enjeu majeur situé sur deux axes: permettre aux jeunes de devenir des citoyens et être un professionnel-citoyen dans une association citoyenne.

AMO et MJ ont également une perception commune qui est de ne pas être des organismes voués à la prise en charge psychothérapeutique ou à la réduction de l'insécurité et de la délinquance juvénile. Par contre, elles se retrouvent dans des tâches de devoirs scolaires, de mise en relation avec d'autres jeunes, de communication non-violente et d'orientation des jeunes vers des services adéquats.

Au niveau institutionnel, toutes deux optent pour une interpellation des politiques et considèrent les relations avec d'autres associations comme importantes. Elles s'accordent pour dire que la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse sont les parents pauvres de la Communauté française ce qui génère une précarité de l'emploi et des projets développés, de même qu'une certaine concurrence entre opérateurs.

Les MJ et les AMO ont en outre une vision similaire de leur reconnaissance auprès du grand public, avec le sentiment de non connaissance voire d'image négative pour les MJ. Le plus préoccupant étant que les bénéficiaires des deux services eux-mêmes, ne connaîtraient pas l'existence de ces structures.



Les différentes similarités énoncées ci-dessus devraient donner lieu à davantage de partenariats. De part et d'autre on ne ressent pas de réelle concurrence car les pratiques et les objectifs des MJ diffèrent nettement de celles des AMO.

Afin de pouvoir établir des collaborations efficaces, il est impératif que chaque secteur puisse se définir une identité propre permettant de poser les balises et de faire émerger des points communs et des convergences possibles.

Cette question de l'identité apparaît comme cruciale pour éviter l'écueil d'une dilution des spécificités des deux secteurs, avec comme enjeux clés : comment travailler ensemble en évitant les concurrences ?

Il y a donc une nécessité de dire qui on est, de pouvoir s'affirmer positivement et non plus simplement par défaut. Ceci devant permettre des meilleures synergies

dans le futur.

Le Cabinet de la Ministre Evelyne Huytebroeck conscient des ponts et émergences possibles entre le secteur Jeunesse et Aide à la Jeunesse a lancé en juillet 2010 un appel à projet visant à financer des collaborations entre les deux secteurs.

L'appel à projet « Histoire croisée entre Jeunesse et Aide à la Jeunesse » visait à soutenir les actions menées conjointement entre les deux secteurs et avait pour objectif de renforcer l'image positive des jeunes auprès des adultes et des jeunes eux-mêmes.

Cet appel à projet était un outil permettant de soutenir les actions menées conjointement en ce sens dans une volonté d'encourager le travail en réseaux entre ces deux secteurs et de favoriser les projets transversaux.

Les pages qui suivent font état de collaborations existantes entre les deux secteurs au quotidien ou dans le cadre de projet ponctuel. Après la théorie, place à la pratique afin de comprendre comment se vit la transversalité dans la vie des structures...

¹ DELVAUX D., DESCHRYVER D., MULKAY F., VANDEKEERE M., MJ et AMO. Portraits contrastés et points de convergence. Observatoire de l'Enfance et de la Jeunesse, 2007





Rencontre avec Evelyne Huytebroeck



BDL: Comment définiriez-vous la transversalité entre le secteur de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ?

Evelyne Huytebroeck : La transversalité entre ces deux secteurs, c'est d'abord un regard sur les jeunes et un projet de société qui passe par l'émancipation sociale et culturelle.

De ce regard partagé découlent évidemment des projets et des pratiques de collaboration : tantôt entre une Organisation de jeunesse et une Institution publique de protection de la jeunesse, tantôt entre un Service d'aide en milieu ouvert et un Centre d'information des jeunes, tantôt entre un Mouvement de jeunesse et un Service d'hébergement pour mineurs en danger.

On l'a vu grâce à l'appel à projet "histoires croisées" dans son édition 2010 : les collaborations sont très variées et très riches.

La transversalité, enfin, c'est aussi le soutien du politique qui, au départ d'initiatives de terrain et d'une vision partagée, peut soutenir les acteurs et élaborer des cadres de subventionnement structurel d'activités de partenariat, susciter des échanges de bonnes pratiques entre professionnels et administrations, etc.

BDL: De quels constats est née la volonté de travailler l'axe de ces transversalités?

Evelyne Huytebroeck : L'accord de majorité de la Fédération Wallonie-Bruxelles est très clair à ce sujet.

Constatant la multiplication des acteurs travaillant avec les jeunes dans les secteurs de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, de l'Enseignement ou encore de la Culture, le Gouvernement s'est engagé à "un renforcement, une meilleure cohérence et une reconnaissance des actions menées au niveau d'un même

territoire, notamment en matière d'émancipation sociale et culturelle, de participation à l'action collective, de prévention ou d'aide à la scolarisation".

Néanmoins, l'idée d'une meilleure articulation, en particulier des secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse ne date pas d'hier, évidemment. Pas plus qu'elle ne trouve son origine dans le chef des seuls pouvoirs publics. L'histoire de ces secteurs est émaillée de collaborations diverses.

En 2004, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, fort de son regard transversal sur l'associatif, a formalisé l'intérêt des pouvoirs publics sur la question des Maisons de jeunes et des AMO et à leurs espaces de collaboration. D'autres travaux, notamment liés aux projets innovants, ont suivi.



BDL: Pouvez-vous nous décrire le contexte dans lequel s'est inscrit l'appel à projet " Histoire croisée entre Jeunesse et Aide la Jeunesse " ?

Evelyne Huytebroeck : Avoir conjointement ces deux compétences dans mes responsabilités, c'était d'emblée de jeu, une opportunité à saisir pour examiner la question de ces transversalités à la loupe et agir.

D'une part, il m'est apparu important de développer un pôle analytique sur la question et d'améliorer la connaissance des pratiques de transversalité, en se focalisant, en tout cas dans un premier temps, sur deux acteurs : les AMO et les MJ. Cette étude s'est inscrite dans la foulée d'une première étude réalisée sur le sujet par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, en 2004.

Une recherche-consultation intitulée "MJ-AMO : co-construire des transversalités sectorielles pour une meilleure valorisation des diversités." a donc été mise sur les rails. Les conclusions de cette étude seront



diffusées tout prochainement, celles-ci identifient un ensemble de recommandations à destination des différentes parties prenantes.

D'autre part, il me semblait capital d'être " dans l'action ", en donnant un soutien particulier à des collaborations entre les acteurs diversifiés des 2 secteurs, qu'il s'agisse d'acteurs associatifs bien rôdés à ces pratiques ou de néophytes en la matière.

BDL: Quels étaient les objectifs qui sous-tendaient cet appel à projet ?

Evelyne Huytebroeck : Il y avait à la fois l'envie de reconnaître, de valoriser ET de stimuler cette transversalité entre les acteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Nous voulions aussi que ces projets soient très concrets et renforcent l'image positive des jeunes.

BDL: Selon vous, cet appel à projet a-t-il eu les retombées escomptées ?

A ce stade-ci, c'est un peu difficile de se prononcer sur les retombées de cet appel à projet puisque la plupart des projets sont encore en cours ou viennent de se conclure. Néanmoins, j'ai déjà pu avoir accès à certaines des productions concrètes et je dois vous dire que je suis vraiment contente de la qualité des projets menés, de l'implication des jeunes dans ces projets et des résultats concrets obtenus.

BDL: Comment imaginez-vous dans le futur les ponts possibles entre ces deux secteurs ?

Plusieurs projets sont à l'agenda.

Il y a tout d'abord l'appel à projets " Histoires croisées " 2011. Et je tiens à y intégrer des recommandations de l'étude IRFAM qui sont transférables dans ce dispositif.

Premièrement, le soutien financier des projets gagnerait à être plus étendu dans le temps, aussi l'appel à projets 2011 prévoira un subventionnement pour une période de deux ans.

La dimension d'accompagnement pédagogique et méthodologique a également été pointée dans les conclusions de l'étude.

Aussi, le nouvel appel à projets instaure cet élément novateur. En plus d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets, ce dispositif devrait également permettre de constituer un ensemble d'observations, de questions et d'hypothèses, qu'il conviendra d'examiner à l'heure de l'évaluation à la fin de l'année 2012.

L'importance d'un " regard croisé " des services de l'Administration de chacun des secteurs visés a également été identifié dans les résultats de l'étude.

Cette collaboration devrait faciliter la reconnaissance de ces pratiques transversales au-delà des réglementations respectives des partenaires. Dans cet esprit, j'inviterai les services concernés à faire partie du Comité de sélection des projets de l'appel " Histoires croisées " 2011.

Enfin, en automne 2011, j'organiserai, en collaboration avec l'IRFAM et les membres du comité d'accompagnement de cette étude une série de séminaires qui viseront d'une part à diffuser de manière proactive les résultats de l'étude mais également à mettre en débat des questions ciblées.

Plus spécifiquement sur les espaces et les objets collaboration entre les Maisons de jeunes et les AMO mais encore sur la précision des besoins en termes d'accompagnement méthodologique des partenariats.

Ministère de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Place Surlin de Chokier, 15-17
1000 Bruxelles
Tel : 02 517 12 00
<http://evelyne.huytebroeck.be/>



Projet «Reporters en herbe»

Samedi 14 mai 2011, 9h30 au Cinéma «Le Parc» à Charleroi...

Nous sommes à environ mille kilomètres de Cannes et de ses célèbres marches et pourtant, le petit festival qui s'est déroulé sous nos yeux ce jour-là mérite largement qu'on parle de lui. Cet événement c'était la première édition du projet «Reporters en herbe» initié par l'AJMO de Charleroi et en collaboration avec les Maisons de Jeunes «L'éveil», «La Broc» et «Case Départ».

Tout a commencé par un appel à projet lancé par le Service de l'Aide à la Jeunesse du Cabinet Huytebroeck au mois de juin de l'année passée.

Motivée par le projet et sachant que plusieurs MJ de la région l'étaient également, l'équipe de l'AJMO rempli l'appel du Cabinet afin de se donner les moyens de mettre en place ce pont MJ-AMO.

Quelques semaines plus tard, le projet est accepté et peut commencer à prendre forme.

Nous sommes au mois de septembre 2010 et la date de clôture étant en mai 2011, il ne s'agit pas de perdre du temps. La course commence alors, tout le monde

s'organise pour mener à bien le projet. Les jeunes ne sont pas en reste: tous se coordonnent afin que le résultat soit à la hauteur de leurs ambitions. Et ça marche !

De scénaristes à acteurs en passant par la réalisation et le montage, les jeunes explorent un à un les différents aspects du métier à travers des histoires inspirées de leur quotidien et de leur entourage.

Pas de doute, ils se sont donnés à fond et ça se voit. Bien que nous soyons en début de matinée, l'accueil que nous a préparé l'équipe de l'AJMO a tout d'une soirée de gala: petite réception de bienvenue, ambiance feutrée, hôtes et hôtesse en tenue de soirée, bref, le grand jeu... et ce n'est que le début.

Après nous avoir distribué une carte de vote où sont repris les noms des différents court-métrages, les hôtesse nous invitent à nous installer dans les fauteuils moelleux de la salle de cinéma où, en attendant que tout le monde s'installe, «Les Improbables», une ligue d'impro décalée, anime les futurs spectateurs.

Un petit discours d'introduction soigneusement préparé par Vincent Léonard, directeur de l'AJMO, et ça y est: les lumières se baissent et nous





commençons le visionnage des sept courts-métrages aux sujets aussi variés qu'originaux.

Les spectateurs ont notamment pu voir un clip de rap digne des plus grands rappeurs («Lil'Shakeyn») mais également plusieurs court-métrages traitant de divers sujets tels que: la maternité précoce («Maman à 16 ans»), la vie des jeunes en orphelinat («Une histoire secrète»), la gestion de la violence («Kawaté Kid»), la valorisation du mouvement hip-hop («60 Chrono»), les difficultés de la vie dans la rue et de la marginalité («Mr Lord») ou encore le racisme («Une pizza SVP»). Des sujets durs mais toujours traités avec une véritable sensibilité et beaucoup de savoir-faire.

De plus, afin que le public ne trouve pas le temps long entre chaque court-métrage, chacun d'eux était entrecoupé par les interventions déjantées de la ligue d'improvisation. Bref, un véritable spectacle qui, au vu des nombreux applaudissements, a beaucoup plu à l'assemblée.

Après avoir visionné toutes les œuvres et, non sans mal, voté pour l'une d'elles, nous avons été convié à prendre un petit verre en attendant que le jury délibère.

Et quelques minutes plus tard de reprendre notre place pour la remise des prix. Ainsi, le prix du public a été remis à Lil'Shakeyn et son groupe pour le clip «Je suis rappeur», le coup de cœur du jury a été attribué au court-métrage sur la maternité précoce «Maman à 16 ans» et le clap d'or a été remis au court-métrage sur le

racisme, «Une pizza SVP !».

Chaque participant s'est, en outre, vu remettre un sac contenant divers cadeaux pour les remercier et les féliciter de leur implication dans le projet.

En conclusion, cette véritable réussite était à l'image du travail fourni par les 28 jeunes intégrés au projet (plus leurs amis) dont trois groupes étaient issus d'institution de placement et quatre groupes issus des Maisons de Jeunes.

Ils ont fait la preuve qu'outre les différents secteurs dans lesquels chacun évolue, un jeune reste un jeune et qu'il se retrouve confronté aux mêmes questionnements et mêmes problèmes qu'il soit issu du secteur de la Jeunesse ou de l'Aide à la Jeunesse.

Bref, une très belle initiative qui a su rassembler un grand nombre de personnes et qui, aux dires des principaux protagonistes, mérite d'être reconduite et a d'ores et déjà inspiré de nouveaux élans similaires au sein des structures participantes.

Bravo à tous et bonne continuation!

AMO AJMO
 Vincent Léonard
 Rue Willy Ernst, 29
 6000 Charleroi
 Tél: 071/ 32 78 32





Une transversalité qui dure...



En effet, depuis 1994, le Centre de Jeunes "Le Cerceau" partage le bâtiment rue du Tilleul à Genvall avec la Croisée, structure reconnue par la Communauté française comme structure d'Aide en Milieu Ouvert.

Ce projet est initié au départ par une volonté de proposer aux

Depuis sa création en 1975, la Maison de Jeunes le " CERCEAU - Centre Educatif de Rencontres Culturelles et d'Animations préparant à l'Autonomie " noue des liens particuliers avec le secteur de l'Aide à la Jeunesse.

Créée par le SAAE "Le Logis" dans le cadre de l'expérience pilote "Maison de Jeunes-Homes", qui avait pour volonté d'ouvrir les homes sur leur environnement local en créant une structure type Maison de Jeunes favorisant l'accès tant aux jeunes des homes qu'aux jeunes de la localité.

En 1977, la Maison de Jeunes obtient sa reconnaissance comme Maison de Jeunes en milieu spécifique et depuis le décret de 2000, elle est reconnue dans le dispositif particulier d'égalité des chances.

Les contacts entre le home et la MJ se sont petit à petit dissout, mais la Maison de Jeunes a continué à travailler dans le cadre d'une transversalité avec le secteur de l'Aide à la Jeunesse.

jeunes une aide et un soutien dans leur milieu de vie. Ce partenariat évident, dans la continuité de l'origine de la Maison de Jeunes, permet d'offrir un soutien et une aide complète aux jeunes de la commune et ces environs.

La Maison de Jeunes "Le Cerceau" et L'A.M.O. "La Croisée" remplissent leurs missions à travers des actions communautaires et collectives qui visent la mise en place de projets pour et avec les jeunes.

Les projets qui se créent découlent des constats et observations issues du travail dans les quartiers, lors des suivis individuels ou dans le travail avec les groupes au sein de la Maison de Jeunes. Des réunions de concertation entre les deux structures sont organisées chaque semaine pour développer des projets communs ou échanger des observations.

On peut présenter quelques projets particuliers comme par exemple : "Été solidaire" animé par un animateur MJ et un travailleur social de l'AMO.

"Consomme sans stress": un projet qui favorise une consommation responsable. Il se décline en trois axes principaux : "Ça dépend de moi" - qui propose un programme de prévention dans les écoles secondaires, " Dans mon quartier" - axé sur un travail de prévention de proximité dans les quartiers, et "Ça dépend de nous" - qui propose une sensibilisation dans les lieux de consommation, les cafés et les festivités.

Ou bien encore "Reflet Jeune", qui tente d'améliorer l'image véhiculée des jeunes en favorisant les contacts avec leur environnement social direct, et en favorisant la valorisation de leurs actions. Cela permet aux jeunes de se valoriser et de se mettre en projet.

Dans l'esprit des jeunes les spécificités de chacun sont bien claires. Ils comprennent parfaitement le cadre de l'action des deux structures et se dirigent tout naturellement vers l'AMO pour ce qui concerne les questions d'ordre personnelle.

Une synergie profitable aux jeunes qui permet une action transversale qui met l'accent tant sur le travail collectif que sur l'axe individuel, ou le développement socioculturel du jeune.



MJ Le CERCEAU

Jean-Philippe Calmant
Rue du Tilleul, 48
1332 Genvall
Tél : 02/ 652 10 99
secretariat@lecerceau.be

AMO La CROISEE

Géraldine Fievez
Rue du Tilleul, 48
1332 Genvall
Tél : 02/ 652 10 70
secretariat@lacroisee.be



Quand la Culture Aide à la Jeunesse

Situé en Ardenne, à 500 mètres d'altitude, au cœur du triangle Saint-Hubert, Bastogne et Libramont, le Domaine de Beauplateau rassemble une multitude de structures issues du secteur socio-économique, du secteur Aide à la Jeunesse et du secteur Jeunesse.

Fort de son potentiel, Beauplateau développe une approche individuelle, une préparation intensive à l'autonomie, un travail avec les familles, la médiation avec le jeune et la mise en place d'un projet individuel pour chaque jeune.

En son sein, cohabitent trois services dans le cadre de la réforme de l'Aide à la Jeunesse et une série d'initiatives au profit de la société et de l'environnement, principalement pour le jeune en recherche de repères :

- Le Service d'Accueil et d'Aide Educative (SAAE) organise l'accueil collectif et éducatif de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie ;

- Le Projet pédagogique particulier et centre d'accueil spécialisé apporte une aide aux jeunes et aux familles en difficultés par des actions socio-éducatives dans leur milieu de vie et assure l'encadrement de jeunes qui vivent en logement autonome ;

- Le Centre d'accueil d'urgence permet aux jeunes et à la famille de prendre du recul, de dédramatiser et d'élaborer un projet d'avenir avec le jeune.

À côté de tout cela vient se greffer la Maison de Jeunes le "CRAB".

Créé en 1977, dans le cadre d'un projet pilote et expérimental, par le Ministre de



la Culture qui souhaite ouvrir sur l'environnement extérieur les homes d'hébergement pour adolescents.

A ce jour, sur les sept projets agréés, il n'en reste plus que deux : la MJ le CRAB/Beauplateau et la MJ le Cerceau/l'AMO La Croisée.

Au début, les habitants de la commune de Sainte-Ode ont eu des craintes. Il faut dire que le Centre de Jeunes était difficile d'accès pour les jeunes du village, les locaux étant situés au cœur du home. Difficile, dans ces conditions, de faire la distinction entre la Maison de Jeunes et le service d'accueil de jeunes en crise.

La MJ a fait de son mieux pour faire connaître les jeunes placés en les mélangeant aux jeunes autochtones. Les amitiés se sont petit à petit créées. Et les jeunes du domaine se sont vu invités dans des familles du village.

Le nouveau bâtiment où la MJ s'est installée depuis 2001, ainsi que la décentralisation à "la Vacherie" ont permis de donner une visibilité aux véritables missions de la MJ et de se distinguer aux yeux des villageois,

des services d'Aide à la Jeunesse.

Au niveau de la cohabitation, les jeunes se mélangent spontanément et les propositions d'activités émanent autant des jeunes extérieurs que des jeunes en pension.

On peut mesurer l'intégration à son milieu d'implantation par l'importance qu'a pris l'activité annuelle "Jeux inter-quartiers" initiés par les jeunes du centre. Aujourd'hui, chaque quartier a son équipe.

Il est vrai que le travail qui se fait avec les jeunes du village est totalement différent que celui qui se fait avec des jeunes "abîmés" en séjour.

C'est pourquoi le Centre de Jeunes développe une pédagogie adaptée qui tient compte du vécu de chacun.

Souvent, les jeunes viennent voir les animateurs pour exprimer leur ressentiment face au placement. Le travail de l'animateur se porte sur la remotivation, leur faire prendre conscience de leur compétence.

On retrouve issu de cette situation des ateliers tels que le projet "récolte de parole" issus lui-même d'un projet de Beauplateau appelé "Rupture". Un projet qui a pour mission de créer une rupture avec le milieu de vie en envoyant le jeune pendant trois mois en séjour à l'étranger, pour revenir riche d'expérience nouvelle.

Les animateurs récoltent la parole du jeune avant et après le projet et font partager l'expérience avec les autres jeunes.

MJ "Le C.R.A.B"

Céline Pire

Beauplateau, 2

6680 Sainte-Ode

Tél: 061/68 88 29

crab@skynet.be

<http://users.skynet.be/crab/>



La BIBI, une grande dame de 40 ans



Le quartier Saint-Léonard s'étend entre la Meuse et les Coteaux de la Citadelle, à deux pas du cœur historique de Liège. Il s'est développé rapidement au 19^{ème} siècle, avec l'essor de l'industrie, puis fût frappé de plein fouet par le déclin industriel, raison pour laquelle il fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités régionales et locales depuis la fin des années 90.

Le quartier, qui compte aujourd'hui plus de 12.000 habitants, dont 29,70% de personnes d'origine étrangère (51,53 % U.E. et 47,81% HUE), connaît cependant toujours des difficultés à se régénérer. Dans ce contexte, la BIBI, créée dans les années 70, se devait d'être plus qu'un simple Centre de Jeune.

Dès 1982, elle créa le service AMO (aujourd'hui l'asbl SAS) du quartier Saint-Léonard, un service d'aide préventive au bénéfice des jeunes de 0 à 18 ans, dans leur milieu de vie et dans leur rapport avec l'environnement social.

Et un peu plus tard, en 1994, elle fonda une école de devoirs pour laquelle une reconnaissance fut obtenue début des années 2000.

Le Centre de Jeunes ne pouvait oublier les enfants dans son projet pédagogique. Ainsi naquit le " Centre d'Expression et de Créativité Lamarck ".

Le Centre participa également activement à la reconnaissance d'un Centre Polyculturel (CPCR) établi lui aussi dans le quartier Saint-Léonard dans le même bâtiment que l'AMO.

Le quartier Saint-Léonard est considéré comme une zone de haute priorité par la Région wallonne. C'est pourquoi l'association a pour but de donner d'avantage de possibilités d'épanouissement personnel, social et culturel aux personnes qui en connaissent le besoin, ou qui en font la demande par la mise sur pied d'activités d'éducation permanente diverses.

Chaque structure aborde les jeunes en fonction de son angle d'observation propre et des limites de ses possibilités de prise en charge (cf. décrets, législations, compétences). Les différents services, en leur sein, veillent à proposer une approche pluridisciplinaire, en concertation avec les autres structures.

Elles favorisent toutes formes d'actions susceptibles d'encourager la libre détermination des choix et actes personnels, dans et par la communauté, au travers de la prise de conscience, par chacun, de sa propre existence, l'acquisition de la capacité à exprimer et la réflexion sur soi même et son entourage.

La Bibi possède de nombreux atouts et des ressources locales, qui sont mobilisés dans une dynamique de développement durable.

Le 26 juin, la BIBI fêtera ses 40 ans d'existence. La fédération lui souhaite bonne anniversaire et l'encourage dans les missions qu'elle s'est fixées.



MJ "La BIBI"
Selçuk Ural
Rue Lamarck, 26
4000 Liège
Tél: 04/227 51 60
bib_mj_cec@msn.com

40 ANS d'actions
en milieu
populaire...

+ 10 ANS du Décret
Centres de
Jeunes...

= 50 ANS d'Égalité
des
Chances...

... et c'est pas fini!



Le mot du Président

Daniel Thérasse
Président de la FCJMP



Lieu de rencontre, d'expression, de créativité et d'apprentissage à la vie sociale, à la citoyenneté et à l'exercice de celle-ci, de ses droits et obligations depuis leurs reconnaissances il y a près de 60 ans, les Centres de Jeunes, anciennement dénommés Maison des Jeunes et de la Culture, ont vu sans cesse leurs missions évoluer et sont devenus, au fil du temps, des acteurs centraux et incontournables au sein de la Cité.

Portés par l'esprit de liberté, d'égalité et de fraternité qui a animé mai 68, et par les grands principes culturels et d'émancipation promus entre autre par Marcel Hicter et sur lesquels se fondent encore aujourd'hui l'action de nos Centres de Jeunes, un souffle nouveau nous laissait à penser que nous entrions de plein pieds dans la civilisation des loisirs pour laquelle il nous fallait nous préparer et dans laquelle la valeur « travail » laissait place au développement de l'individu intégral.

Cet immense espoir de dynamisation de l'individu et de la société que portaient nombre d'acteurs socioculturels a malheureusement rapidement été mis à mal par la dure réalité socio-économique.

Elle a laissé place à une autre réalité : les restructurations et fermetures d'entreprises, les redéploiements et délocalisations massives et leur cohorte de perte de centaines de milliers d'emplois qui ont frappé particulièrement le monde populaire pour lequel les conséquences se font toujours ressentir cruellement tant

sur le plan social que de l'emploi. Mais aussi, plus spécialement, a de graves conséquences aujourd'hui encore sur le plan de la santé mentale (au sens large du terme) de ces populations.

C'est ainsi que les Centres de Jeunes ont du s'adapter au fil des ans pour rencontrer ces nouveaux défis sans pour autant y être préparés ni outillés. De centres de rencontres, de loisirs et de cultures, ces centres sont aujourd'hui devenus des centres à la fois d'éducation et d'alphabétisation, de prévention, d'orientations sociales et professionnelles ou encore de crises individuelles et collectives des quartiers en souffrance principalement ...

Cependant, loin de broyer du noir, ces centres restent avant tout des lieux de créativité et de développement. Ils constituent un formidable vivier d'expression pour tous ces jeunes. C'est pourquoi, je ne peux qu'inviter les politiques, les acteurs sociaux et le monde associatif à articuler encore davantage leurs actions avec ces derniers dans le respect des missions et spécificités de chacun.

Quelques mots à présent sur le Milieu populaire, les jeunes et les animateurs. Il est plus que temps que nous regardions le Milieu populaire avec d'autres lunettes. Je le dis ici, avec force, le monde populaire a sa propre histoire, sa propre identité, sa propre culture. Nul n'a le droit de le lui dénier ni de le lui enlever.

Or trop souvent en l'affublant de mots tels que milieu « défavorisé », « pauvre », ou encore « exclus », nous ne faisons que le stigmatiser davantage, lui renvoyant sans cesse une image négative de lui-même et de son environnement. En développant trop souvent des politiques d'assistance qui s'attaquent aux effets et non aux causes de la précarité, que faisons-nous d'autre sinon d'amoindrir peu à peu sa capacité d'exercer son droit plein et entier à la citoyenneté.

Peut-on croire et penser un seul instant que le monde populaire puisse se construire sur de telles images ?

Avons-nous le droit d'oublier que le monde populaire par son travail, par son long combat pour plus de justice et son attachement aux valeurs fondatrices de notre société, a largement contribué à son édification et aux bénéfices que nos concitoyens en retirent aujourd'hui.



Il est plus que temps que nous nous en rappelions. Sans quoi la cohésion sociale de notre société sera mise à rude épreuve. Que penser dès lors d'une société qui, malgré les apparences, laisse si peu de place à sa jeunesse et plus particulièrement aux jeunes en milieu populaire ?



Que l'on se comprenne bien. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause les principes de solidarité intergénérationnelle sur lesquels se fonde notre société. Cependant à titre d'exemple, à quoi cela sert-il à un jeune d'acquiescer la majorité à 18 ans, si, dans le même temps, on lui refuse l'accès à son autonomie ?

Une étude récente réalisée en France, commanditée par une organisation de jeunesse, a mis en évidence que 75% des jeunes entre 15 et 30 ans se sentent peu considérés et abandonnés en matière d'emploi, de revenus et de logements. Notre société conservatrice n'a rien à gagner en abandonnant sa jeunesse à son sort.

Est-il besoin aussi de rappeler qu'un enfant sur cinq vit dans une famille en Wallonie qui n'a jamais eu accès à un revenu lié à un travail. Soit un million de personnes. Là aussi, il est grand temps que nous fassions appel à l'énorme potentiel de notre jeunesse pour booster notre société et la pousser à aller de l'avant. Je suis persuadé que l'expérience des plus de 50 ans associée aux capacités

créatives de notre jeunesse peut faire des merveilles.

Enfin un mot par rapport aux animateurs sans lesquels aucune action de nos centres ne pourrait être entreprise durablement. Quoi qu'en pensent certains, être animateur c'est exercer un vrai métier. Un métier plein de possibilités créatives. Un métier souvent difficile et très complexe. Un métier qui n'est pas à la portée de tous. Loin d'être de doux rêveurs, les animateurs sont, de fait, le plus souvent, considérés par beaucoup de professionnels à juste titre comme les pompiers de première ligne de notre système.

Il est essentiel que nous leur apportions notre appui, non seulement en mettant à leur disposition les outils qu'ils réclament, mais aussi en leur allouant un statut offrant une réelle reconnaissance de leur travail et en leur assurant une réelle indépendance dans l'exercice de leurs missions au niveau local. Car c'est elle et elle seule qui pourra garantir une réelle émancipation des jeunes tant individuellement que collectivement.





Le discours de la Ministre

Evelyne Huytebroeck
Ministre de la Jeunesse de la Communauté française

40 ans de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire (FCJMP) et des 10 ans du décret du 20 juillet 2000, relatif aux Centres de jeunes 13 mai 2011.



“Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous retrouver ce vendredi pour ce nouvel anniversaire! Des 60 ans des Maisons de jeunes en décembre dernier, aux dix ans de Relief, il y a deux mois à peine, à l’anniversaire du jour, il n’y a décidément qu’un pas !

Et c’est toujours un plaisir d’être à vos côtés pour marquer le coup et poser ensemble « nos » regards sur le chemin parcouru, l’endroit où l’on se situe et la suite de l’itinéraire. Je remercie donc la FCJMP de me convier à cet anniversaire.

Les anniversaires riment souvent avec «réjouissances », «bilan » et «perspectives». Pour une association, c’est l’occasion de fêter sa naissance, de mettre en évidence le sens de son existence, d’accroître sa visibilité et sa reconnaissance, et aussi, de communiquer ses projets pour l’avenir.

40 ans... Ce n’est pas rien que de fonder une ASBL, de la faire vivre, fonctionner, évoluer, grandir ... au point de fêter ses

40 années d’existence. On le sait, on l’imagine, et, on l’entendra certainement de la bouche-même de ceux-là qui s’y sont investis depuis son premier jour, cela représente beaucoup d’énergie, une sacrée dose de ténacité et au moins tout autant de travail.

Beaucoup de travail, dont une partie relève de l’engagement volontaire de bon nombre de personnes. C’est aujourd’hui l’occasion de saluer cet investissement personnel en même temps que celui des professionnels de l’organisation de jeunesse.

Cette longévité indique que l’objet social de la Fédération des Centres et Maisons de Jeunes en Milieu Populaire continue à «faire sens », qu’il questionne de manière intéressante les réalités de notre société, et en l’occurrence, de la jeunesse... celle qu’on invite et qu’on retrouve dans les Centres et Maisons de jeunes.

A cet égard, il faut relever avant tout - comme son nom l’indique-, la marque





de fabrication de votre fédération de centres et maisons de jeunes: un travail de développement de la citoyenneté des jeunes résolument tourné vers les jeunes en milieu populaire. Un choix politique fort et des actes en cohérence avec celui-ci.

Lesquels mettent au sommet de leurs priorités le développement de projets et d'actions mus par le désir d'augmenter les chances d'égalité et d'émancipation des jeunes, et en particulier, de ceux qui sont marqués par des facteurs jouant, hélas, en leur défaveur.

Un cap et un postulat de départ qui constituent le «fil idéologique» de votre as-sociation fédératrice. Un défi de taille, car lorsque l'on prend cette orientation, on se retrouve inévitablement dans la tension née du fait d'être dans une action volontairement dédiée à des jeunes que l'on dit «avec moins d'opportunités» et, par là-même, de la crainte de les stigmatiser encore plus, de les marquer une énième fois d'un sceau indésirable.

Quel jeune aurait envie de savoir ou de rendre public le fait qu'on lui accorde une aide spécifique parce qu'il «cumule», statistiquement, des indices socioculturels et/ou économiques négatifs? Si les jeunes ont envie d'être reconnus dans les difficultés qui sont les leurs, ce n'est pas à travers ce prisme-là qu'ils veulent être approchés et «identifiés».

Par contre, savoir que tel dispositif offre «à tous» l'accès à certaines activités, expériences et projets est réjouissant pour les jeunes. Il leur ouvre de réelles chances et perspectives d'émancipation. Dès lors, il y a bel et bien un enjeu de «promotion» - au sens noble du terme- et d'information des jeunes finement adaptées à la diversité des jeunes qui peuvent pousser la porte des Maisons de jeunes.

Tout l'art réside donc pour les travailleurs de terrain de veiller à ce que tous les types de publics de jeunes puissent trouver leur place - s'ils le souhaitent- dans l'espace-temps constitué par les Maisons de jeunes et la multitude de possibles qu'elles représentent. Ce sujet avait d'ailleurs été évoqué par les animateurs-coordonnateurs des Maisons de jeunes bruxelloises lors de notre rencontre de juin 2010, organisée par la FCJMP.

Ces défis, la FCJMP s'active à les relever au travers de la mise en oeuvre de ses missions, au travers de nombreuses actions.

L'accompagnement des associations dans le développement d'activités et de projets, la construction et la mise à disposition d'outils pédagogiques, un travail de mise en réseau sous diverses formes, les nombreuses tâches de représentation institutionnelle, la mise en place de formations, le Bulletin de Liaison...etc.

Autant d'actions, qui in fine, contribuent à rendre les Maisons de jeunes ouvertes à TOUS, dans le sens qu'elles offrent aussi des réponses concrètes aux questions et aux problématiques que les jeunes «emmènent» avec eux à la Maison de jeunes.

Je m'en voudrais de ne pas aborder la notion de transversalité dans les actions menées par et au sein de la FCJMP, qu'il s'agisse de collaborations marquantes avec le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, avec celui de l'Aide à la jeunesse ou encore de l'information des jeunes. La FCJMP, forte de cette transversalité, aura d'ailleurs de la matière et une expertise à apporter dans les travaux du Plan Jeunesse.

Qui dit anniversaire peut parfois aussi dire ... «nostalgie».

On regarde dans le rétro et la tentation de se demander si certaines choses n'étaient pas mieux «avant» peut poindre. «Avant», l'engagement volontaire dans les conseils d'administration des ASBL s'enracinait autrement, une militance forte conduisait à ce type d'engagement... «Avant», on avait moins d'obligations administratives, «Avant»..., «avant»...

Si d'aucuns se laissaient aller au passéisme, on pourrait allonger la liste. Personnellement, je préfère me tourner vers l'avenir, tout en étant ancrée dans le présent. Aux plaintes aux accents «réacs'», je préfère identifier les avancées et regarder en face les difficultés qui sont présentes.

Le temps a passé, le secteur s'est professionnalisé. Voilà qu'il y a un peu plus de dix ans, le décret Centres de jeunes voyait le jour. Enfin, une reconnaissance forte du secteur et un financement en cohérence avec celle-ci!





rallient ou encore- mais c'est plus rare- ils se ravissent. Je pense qu'il n'est nul besoin de citer les noms de ceux qui, depuis des années déjà, accomplissent ce travail dont il n'est pas toujours facile de percevoir l'ampleur vu du terrain.

Il y aurait encore beaucoup de choses à relever, comme le travail de l'organisation de jeunesse en matière de projets bicommunautaires dans la Région de Bruxelles-Capitale, l'implication sur les questions internationales au sein du «feu» CJEF, le développement de collaborations internationales pour les travailleurs de jeunesse avec des pays de l'Est et enfin, sa détermination à développer son action dans un réseau d'organisations de jeunesse non pilarisé.

Une fédération, c'est au départ un ensemble d'associations, -ici, 59 associations dont des MJ principalement,



Et au travers des modifications qui ont marqué la décennie, il s'est empreint des différents axes spécifiques de travail propres aux uns et aux autres, au travers des dispositifs particuliers, qu'il s'agisse de la politique socioculturelle d'égalité des chances, d'aide à l'expression et à la création ou encore la décentralisation et la coopération.

Aujourd'hui, l'heure est à l'évaluation de ce décret, dont les processus et objectifs sont en cours de négociation. Une évaluation dont j'attends qu'elle m'éclaire sur les meilleures options d'évolution et de soutien à l'action associative du secteur des Centres de jeunes.

Un nouveau moment-clé pour le secteur, au cours duquel la FCJMP compte bien sûr parmi les acteurs importants des débats et travaux institutionnels, mais auquel les acteurs de terrain seront également invités à prendre part.

C'est bien sûr une des missions centrales de toute fédération que de s'engager dans ce travail institutionnel. Et, soyez en sûrs, la FCJMP n'est pas en reste de ce point de vue. Tantôt, ses représentants relaient les enjeux du secteur et se font la voix du terrain, ils s'opposent, ils tempêtent, tantôt, ils construisent, se





d'autres Centres de jeunes et quelques AMO et CEC - prêtes à croiser leurs regards de professionnels de la Jeunesse dans l'action. Ces associations sont le coeur de l'organisation. Aussi, je souhaite longue vie à la FCJMP et à tous ses membres !

Il est temps de laisser la parole à d'autres. A un ami qui fête son anniversaire, il nous arrive de demander «Et qu'est-ce que tu te souhaites pour cette année nouvelle?». J'ai entière confiance en vous pour répondre à cette question lors des prochaines prises de parole.

Enfin, les anniversaires nous donnent souvent l'envie de chanter, aussi s'il prenait à l'assemblée l'envie de chanter, je me joindrais à elle pour vous souhaiter un très joyeux anniversaire !





Fêtons les Centres de Jeunes!

40 ANS d'actions en milieu populaire...

+ 10 ANS du Décret Centres de Jeunes...

= 50 ANS d'Égalité des Chances...

... et c'est pas fini!

www.fcjmp.be



Zoom sur une collaboration réussie!

Nous avons cherché à savoir pourquoi et comment une collaboration entre service AMO et Maison de Jeunes pouvait être intéressante, nécessaire ou pertinente pour les publics respectifs de ces deux types d'institutions.

Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons rencontré Pierre-Yves Lux, coordonnateur de la MJ "Club de Jeunesse", située dans le quartier des Marolles à Bruxelles, pour qu'il nous témoigne de la collaboration de sa structure avec l'AMO CARS. En effet, ces deux associations travaillent ensemble de manière très étroite depuis 25 ans, ce qui nous semblait constituer un témoignage intéressant.

Cette collaboration est née au milieu des années 80 suite à un constat tiré par le Club de Jeunesse présent dans le quartier depuis 1956 : l'équipe éducative de l'institution s'est rendu compte qu'elle ne pouvait répondre à l'ensemble des besoins de son public, et en particulier le besoin individuel d'aide et d'accompagnement social propre aux habitants d'un quartier populaire.



La "Club de Jeunesse" a donc amorcé une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour pouvoir répondre efficacement à ces demandes croissantes et a abouti, au milieu des années 80, à la création d'une structure d'aide sociale, le CARS (Centre d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale). La création de cette nouvelle structure a permis de répondre aux demandes particulières du public tout en permettant au "Club de Jeunesse" de se consacrer à ses missions en tant que Maison de Jeunes.

Aujourd'hui, le CARS, reconnu depuis lors en tant qu'AMO, et le "Club de Jeunesse" continuent à travailler ensemble dans le but de répondre au mieux aux

besoins des habitants du quartier des Marolles.

Ainsi, à côté de leurs missions et projets respectifs, différents partenariats sont mis en place. C'est le cas du projet "Les nouvelles de chez nous" dont le but est la réalisation par les jeunes d'un trimestriel, du projet "Badaboum" qui consiste en un accueil de la petite enfance et en un accompagnement à la parentalité, ou encore du projet d'expression mis en place par les jeunes de plus de 16 ans qui fréquentent ces associations.

Selon Pierre-Yves, l'avantage de ce partenariat est issu de la grande complémentarité qui existe entre les

missions respectives des deux structures. En effet, alors que la MJ est plus orientée vers des projets socioculturels collectifs et participatifs, l'AMO vise un accompagnement plus individualisé et communautaire de son public.

En travaillant de façon concertée, l'AMO CARS et le "Club de Jeunesse" parviennent à offrir à leur public une diversité d'accompagnement. Dans le même ordre d'idée, les deux structures sont constituées d'équipes éducatives aux profils variés et complémentaires. Les animateurs de la MJ côtoient régulièrement les travailleurs sociaux de l'AMO, ce qui permet de multiplier et de croiser les compétences ou encore les points de vue, et les idées.



Enfin, la proximité géographique entre les deux structures facilite les échanges entre

les travailleurs et surtout les déplacements des publics respectifs. Ainsi, un jeune présentant un besoin d'accompagnement individuel sera systématiquement réorienté vers le CARS et inversement. Cela semble primordial aux vues de la difficulté qu'ont leur public de sortir du quartier, de la rue voire de l'institution qu'ils ont l'habitude de fréquenter.

Ce type de collaboration nécessite toutefois une certaine vigilance. En effet, les missions des deux structures ne sont pas les mêmes.

Dans le même sens, il n'est pas toujours aisé de mener à bien certains projets étant donné les différences d'exigences décrétales.

Malgré ces difficultés, les avantages de la collaboration entre l'AMO CARS et le "Club de Jeunesse" prennent le dessus et font que la collaboration dure depuis 25 ans et n'est pas prête de s'arrêter !

MJ Le Club de Jeunesse

Pierre-Yves Lux
Rue des Tanneurs, 178
1000 BRUXELLES
Tél : 02/ 511 08 46
clubdejeunesse@marolles.org



Le collectif MJ du Béné, vers une visibilité renforcée!

Le 23 avril 2011, le collectif des Maisons de Jeunes du Brabant Wallon inaugurerait son nouveau logo!

Né d'une volonté de développer une image collective et de travailler la visibilité des Maisons de Jeunes dans la Province du Brabant Wallon, ce logo est le fruit de plusieurs années de collaboration entre les différentes MJ.

Afin de donner une couleur festive à l'évènement les différentes Maison de Jeunes associées au collectif MJ Music ont également développé un atelier "région" à l'attention des jeunes chargés de la sonorisation des concerts dans leur Maison de Jeunes.

Ils ont ainsi pu, après deux jours d'initiation, se charger de la sonorisation des concerts prévus dans le cadre de l'inauguration du logo.

Ouverture des portes de la MJ de Rixensart à 18h00 pour accueillir les officiels et la presse et leur faire découvrir de manière ludique le nouveau logo des MJ du Béné.

Au programme, animations en tout genre: discours, exposition photos et projection de reportages vidéo sur les différentes MJ, blind test sur des groupes de la scène musicale belge, sérigraphie de T-Shirt à l'effigie du nouveau logo et drink d'inauguration.



A partir de 19h30, place aux jeunes et à la musique avec deux concerts: "John Doe" suivi du duo de musique electropocale "Alek et les Japonaises"... Et en clotûre, deux DJ's: Jahfar Dub et Booty Hunter.

Chaque participant aura pu rentrer chez lui muni de sa MJ carte... Petite carte de visite en accordéon reprenant les coordonnées des 9 Maisons de Jeunes du Brabant Wallon!

Une action réussie pour le collectif des Maisons de Jeunes du Brabant Wallon, alliant visibilité et rencontre des jeunes.

Il ne fait aucun doute que cette expérience se réitéra et que de nouveaux projets communs verront le jour dans un futur que l'on espère proche...



Collectif Béné
collectifmjtour@gmail.com
aussi sur Facebook!

Contes et légendes du monde (1)

Les contes sont l'une des formes d'expression les plus intéressantes et les plus significatives d'une culture. Ancrés dans l'histoire, transmis verbalement, les contes véhiculent aussi les principales valeurs culturelles. Cette activité fait appel aux contes pour explorer nos perceptions (et nos préjugés) des différentes cultures.

Thèmes abordés:

- Les perceptions et les images que nous avons des cultures différentes de la nôtre
- L'ethnocentrisme et les stéréotypes

Objectifs de l'activité:

- Eveiller la curiosité des participants à propos des contes d'autres cultures et peuples.
- S'attaquer aux stéréotypes et aux préjugés au sujet des valeurs des autres cultures.
- Eveiller la curiosité à l'égard des autres peuples, cultures, musiques et langues.
- Remettre en question les opinions des participants et instaurer une bonne ambiance au sein du groupe.

Durée:

60-90 minutes

Taille du groupe:

4 personnes minimum

Suite au verso

Contes et légendes du monde (3)

Compte-rendu et évaluation:

Si vous le jugez approprié, commencez la discussion en demandant aux participants s'ils ont aimé ces contes, s'ils ont été surpris par leur origine, s'il était difficile de deviner leur origine et pourquoi, etc.

Puis, poursuivez la discussion en vous concentrant sur ce qui a conduit les participants vers leurs décisions, et sur les valeurs et les éléments qu'ils associent aux différentes cultures.

Conseils pour l'animateur:

Les contes expriment souvent des valeurs fondamentales et un même conte peut exister dans différentes versions dans plusieurs pays, compte tenu des variations des conditions géographiques et climatiques, de la religion, des valeurs, etc. L'activité fonctionne mieux si les participants sont en mesure de dépasser des circonstances d'ordre strictement pratique (comme le climat, ou l'existence d'un animal donné dans une région donnée, etc) pour considérer les valeurs (ou la morale) véhiculée par le conte.

Suggestion de suivi:

Une activité de suivi envisageable, notamment dans le cadre d'un groupe multiculturel, consiste à demander aux participants d'apporter des contes de leur pays ou culture pour une prochaine session. Cette activité peut aussi être une façon intéressante de rapprocher les générations.

Suite au verso

Contes et légendes du monde (2)

Préparation:

- Choisissez plusieurs contes (ou tous) et préparez un exemplaire de la version « A » pour chacun des participants.
- Préparez aussi des photocopies des contes dans leur intégralité, que vous distribuerez à la fin et, si vous le désirez, des exemplaires en langue originale.

Instructions:

- Distribuez à chaque participant une copie des contes (Version A) et donnez-leur 15 à 20 minutes pour les lire.
- Demandez-leur d'essayer de deviner leur origine. Cela fonctionnera mieux si vous leur donnez un choix de réponses: Europe méridionale, Europe septentrionale, Europe centrale, Europe orientale, Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Sud, Asie, Amérique du Nord, etc.
- Puis demandez-leur de former des groupes de 4-6 pour échanger leurs opinions et discuter des raisons de leur choix.
- Demandez à présent à chaque groupe d'arrêter une décision commune concernant l'origine de chaque conte. Accordez-leur 30-45 minutes pour discuter.
- En plénière, demandez à chaque groupe de présenter ses conclusions et les raisons de ses choix. Cela conduira très certainement à des discussions qui amèneront certains à revoir leurs décisions et à suggérer d'autres idées.
- Vous devrez décider du moment opportun pour mettre un terme à cette discussion.
- Pour finir, distribuez les versions intégrales des contes (avec les versions en langue originale), ou lisez les versions intégrales et indiquez leur origine.



Contes et légendes du monde (3)

Contes présentés- Version A (à distribuer en premier)

Le sanglier aveugle

Il était une fois un chasseur qui marchait dans la brousse avec son fusil. Tout à coup, il aperçut deux sangliers trotinant l'un derrière l'autre. Le chasseur visa, puis tira sur le second sanglier.

Alors se produisit quelque chose d'étonnant. Le premier s'enfuit en courant, tandis que le second, immobile, semblait désespéré. Il restait là, avec, semblait-il au chasseur, une brindille sèche dans la gueule.

Le chasseur s'approcha doucement, de crainte que le sanglier ne l'attaque. Il remarqua bientôt que la bête ne bougeait plus, n'essayant même pas de suivre son ami. Curieux, le chasseur s'approcha pour mieux voir. Puis il vit que ce qu'il avait pris pour une brindille sèche était en fait la queue du sanglier qui s'était enfui. Alors, le chasseur comprit que le sanglier était aveugle, et que sa balle avait coupé net la queue du premier. Il attrapa le sanglier aveugle, et tandis qu'il le ramenait à la maison, le sanglier ne lâchait pas la queue de son ami.

Chez lui, le chasseur nourrit le sanglier et prit soin de lui du mieux qu'il le put.

C'est drôle. Même les animaux ont de la considération pour leurs semblables. Alors nous, êtres doués d'intelligence, ne devrions-nous pas prendre soin de nos parents, de nos enfants et de nos amis lorsqu'ils ont besoin d'aide ?

«

tous différents-tous égaux, Kit Pédagogique », Centre européen de la jeunesse, 1995.



Concours "Jeunes Talents" à Couillet



Pour la troisième année consécutive, la MJC de Couillet organisait son concours « Jeunes Talents » dans ses locaux. Forte du résultat très positif de l'année passée, l'équipe d'animation a, cette fois encore, mis les petits plats dans les grands pour offrir au public, venu nombreux d'ailleurs, un spectacle varié et de qualité.

Qu'il s'agisse de danse, de chant ou encore de déclamation, les artistes se suivent et ne se ressemblent pas. Chacun a su, suivant sa sensibilité, mettre en avant ses qualités et faire partager au public un peu de son univers et/ou de sa passion.

Ainsi, les spectateurs vraisemblablement conquis, ont pu voir de jeunes danseuses de Flamenco succéder à un duo de rappeur, un danseur de Hip-Hop enchaîner après une chanteuse soul ou encore des danseuses-chorégraphes se déhancher après un conteur lyrique. Bref, que du beau monde!

Mais qui dit « concours » dit « jury » et dit « gagnants ». Et donc, même si chacun



des artistes a offert au public un show de qualité, il fallait bien désigner les meilleurs d'entre eux.

C'est pour cette raison, qu'au premier rang, devant la scène se trouvait un jury de trois personnes qui avaient la lourde tâche de juger les artistes en lice. Les participants étaient cotés non seulement sur leur performance mais également sur l'énergie dégagées et les vibrations transmises au public.

Autant dire que ces trois « juges d'un jour », tous issus de milieu différents, avaient l'œil et, tout en conseillant les artistes sur les points à améliorer, ne laissaient pas la place au hasard concernant le choix des lauréats.

C'est donc après un premier passage et 1h30 de spectacle qu'une première



sélection a été réalisée. Une petite pause et déjà nos 4 nominés

se préparent pour remonter sur scène et tenter le tout pour le tout afin de s'attirer les faveurs du jury avec un deuxième show parfois encore plus bluffant que le premier.

Ca y est! Ils sont tous passés. Le jury se retire en délibération... pour reprendre la parole et annoncer les heureux vainqueurs.

Et, surprise, ce ne sont pas trois mais quatre artistes qui sont récompensés pour leurs prestations exceptionnelles et qui, une fois encore, placent la barre haut pour l'édition de l'année prochaine.

Rendez-vous en 2012!

MJ de Couillet

Rue Ferrer, 62

6010 COUILLET

Johanna LARCHERON

Tél : 071/ 47 45 65

mjccouillet@brutele.be





Le mythe de la jeunesse désinvestie!

Ce qu'on en dit

«
Ils ne font rien à part du bruit !
Ils boivent, ils fument, ils volent, ils mentent
et se moquent de l'autorité !

À l'école, ils brossent, changent non stop
d'orientation, se permettent tout et
n'importe quoi !

Ils veulent tout, tout de suite, sans devoir
fournir un seul effort...

Cette génération est foutue, elle ne connaît
plus les valeurs du travail et encore moins
celles du respect !

Finalement dans leur vie, à part leur
nombril, leurs copains, leur GSM et Internet,
rien n'a d'importance... »

À l'époque, nous n'aurions jamais osé,
nous n'avions pas le choix, pas de temps
pour flemmarder et encore moins pour
dormir sur nos lauriers. Il fallait s'impliquer,
se donner à fond, se soumettre aux
contraintes de l'existence sans se plaindre.
Mais maintenant, nous sommes bien loin
de tout ça!

Caricature ou Réalité ?

A l'heure actuelle, la question se pose.
Car trop souvent, la jeunesse est décriée,
noircie et stigmatisée. Cette réputation
et ce jugement sont hâtifs. Mais surtout
cette camisole emprisonne les jeunes
dans un univers qui n'est pas le leur. Fruit
d'un raccourci vite fait, poids des
stéréotypes bien trop ancrés dans les
mentalités ou facilité de la nature
humaine? Là n'est pas la question !

Une chose est sûre, les jeunes sont loin
de correspondre à cette étiquette qui leur
colle à la peau... Des envies, des passions,
de la motivation et de la détermination,
ils en ont.

Ils sont d'ailleurs prêts à relever le défi
et c'est corps et âmes qu'ils donneront
d'eux-mêmes pour faire changer les
représentations que l'on fait circuler sur

leur compte.
Au travers de cet article,
nous allons vous
présenter des jeunes qui
pensent «qu'il n'est
jamais trop tard pour
faire changer les
choses». Grâce à leur
solidarité, à leur
implication, à leur force
de caractère, ils ont pris
le taureau par les cornes
et espèrent que demain
les jeunes auront la
reconnaissance qu'ils
méritent... Finalement
«puisqu'on est jeunes et
cons» c'est une
représentation démodée
qu'il est temps d'effacer
des mentalités.

Ce qu'ils font concrètement? S'impliquer activement dans des projets !

Ils ont à peine 14 ans
et pourtant ils n'hésitent
pas à s'investir dans des projets
d'envergure tels que «Reflét Jeunes».

Ce projet décliné en plusieurs axes vous
est détaillé ci-dessous. Il en faut de la
trempe pour s'interroger, se remettre en
question et tenter de comprendre notre
société et ses rouages... À leur âge,
avons-nous cette détermination et cette
volonté de nous investir à ce point?

Un festival des Arts

Les jeunes du projet « Reflét Jeunes » se
donnent les moyens d'exposer les qualités,
les ressources et le potentiel de leurs
pairs. C'est avec envie et motivation qu'ils
ont voulu mettre en avant les compétences
des jeunes pour tenter de faire changer
la donne.

S'exprimer, se dépasser, montrer aux
gens qu'ils sont capables de mener des
projets et que chaque jour ils évoluent

pour devenir des citoyens responsables
et actifs, c'est leur lutte de tous les jours.

A cette fin, les jeunes ont proposé un
festival des Arts pour mettre en lumière
les nombreux talents de la jeunesse
actuelle. Danse, graff, illustrations, théâtre,
musique sont autant de domaines dans
lesquelles ils ont brillé.

Des interviews, des reportages, des micros-trottoirs

Ce n'est pas sans efforts que le groupe
se transforme en reporters et essaie de
comprendre et d'analyser les
représentations que l'on se fait de la
jeunesse. Grâce à des micros-trottoirs
et à des interviews, ils tentent
d'appréhender la réalité et forgent leur
propre analyse. Leur objectif est clair, il
faut revaloriser l'image des jeunes et
pour cela, ils sont prêts à soulever des
montagnes.





Ce qu'ils en disent, paroles de jeunes...

Il en faut du temps pour mener les réflexions, poser les bonnes questions aux gens, travailler sur sa présence devant la caméra, savoir comment filmer,...

Un dvd pédagogique

Mettre au premier plan les compétences des jeunes, véhiculer une image positive, sortir de ces clivages c'est une chose mais ce n'est pas suffisant. Il faut conscientiser, sensibiliser, éveiller les esprits sans quoi tout ce travail d'analyse est vain.

Bien que les jeunes fassent la démarche de comprendre le ressenti de la population et les aprioris véhiculés à leur égard, il est important que les adultes puissent écouter ce que les ados ont à dire au travers de projets comme celui-ci.



Grâce à ce projet, les jeunes trouvent des outils d'expression et peuvent relayer leur analyse. Le groupe désire finaliser son projet par un dvd, fruit attractif de ce dur labeur. De l'analyse à la concrétisation, les jeunes espèrent faire tomber le voile sur des stéréotypes faussés...

Quoiqu'il en soit, il faut éviter le formatage de la jeunesse car en tant qu'adulte, nous devons également prendre leur démarche comme un exemple et mener

notre propre autocritique.

Ce que ça change ?

Certains penseront que c'est idiot de vouloir faire changer les choses...

Certains penseront que finalement les «on-dit» auront toujours le dessus sur la réalité...

Et pourtant si personne ne bouge, rien ne change !

Alors les jeunes ont prouvé leur valeur,

ont cherché à comprendre, ont bravé les aprioris, ont donné de leur temps et de leur sueur et rien que pour ça, ils méritent la reconnaissance de leurs compétences! Ils en sont sortis grandis et changés.

AMO "La Croisée"
 Anne Ceniccola et Catherine Jadot
 Rue du Tilleul 48
 1332 Genvat
 Tél: 02/652 10 70
 amo@lacroisee.be



Joyeux anniversaires!



Le 22 avril 2011 le Club de Jeunesse, les Mercredis Artistiques et l'AMO C.A.R.S nous accueillait à l'occasion de leurs portes ouvertes annuelles.

Cette journée festive était également l'occasion de fêter trois anniversaires: les 55 ans du Club de Jeunesse, les 45 ans des Mercredis Artistiques et les 25 ans de l'AMO C.A.R.S.

Pour commencer, nous avons pu déambuler dans le bâtiment, visiter les locaux et l'exposition montée pour l'occasion.



JOURNÉE PORTES OUVERTES
 LE VENDREDI 22 AVRIL 2011
 DE 15H À 18H30

55
 CLUB DE JEUNESSE ASBL

45
 LES MERCREDIS ARTISTIQUES ASBL

25
 AMO CARS ASBL

RUE DES TANNEURS, 178-178 • 1000 BRUXELLES

Ensuite, les jeunes nous ont présenté sous forme d'un spectacle les différentes activités qu'ils développent avec les animateurs. Théâtre, marionnettes, magie, cirque, vidéo et rap étaient au programme et ont permis aux jeunes de nous exprimer la vie dans leur quartier...

Rires, émotions et auto-dérision étaient à l'honneur. Les présentations des jeunes, nous ont fait vivre un petit bout de leur quotidien au sein des trois structures.

Pour clôturer l'après-midi, les responsables des trois associations ont pris la parole pour une courte allocution. Ils nous ont ensuite invité à partager, autour d'un

petit drink, un moment convivial sous les derniers rayons du soleil.

Nous souhaitons encore un joyeux anniversaire aux trois ASBL et espérons qu'elles continueront à mener leurs actions au sein du quartier des Marolles pendant de longues années!

MJ "Le Club de Jeunesse"
 Pierre-Yves LUX
 Rue des Tanneurs, 178
 1000 Bruxelles
 Tél : 02/ 511 08 46
 clubdejeunesse@marolles.org

Les Formations à la demande

Dans le but de toujours mieux s'adapter au secteur de la jeunesse et afin d'offrir toujours des formations de qualité, la F.C.J.M.P. vous propose de nombreuses formations à la demande. Ces formations sont spécialisées dans une branche particulière afin de vous offrir toujours plus de qualité en tant qu'animateur ou coordonnateur de Centre de Jeunes.

Le concept « à la demande » signifie que chaque formation aura lieu si elle réunit 8 participants au minimum. Les dates précises seront à convenir avec vous en fonction de vos disponibilités. Nous vous offrons donc une grande flexibilité aussi bien dans le choix de la formation que dans les dates de celles-ci (sachant que ces formations auront lieu de septembre à décembre 2011).

Pour l'année 2011, nous vous proposons 10 formations:

● **Apprentissage de base des techniques de la vidéo:** (deux sessions de 3 journées)
Apprentissage technique de la caméra et de la prise d'image. Outils pour la mise en place d'ateliers vidéo pour les jeunes.

● **Création d'affiches graphiques:** (deux sessions de 3 journées)
Apprentissage des règles de base du graphisme et expérimentation d'outils pour réaliser des affiches et flyers attractifs.

● **Théâtre et improvisation:** (2 ou 3 journées)
Initiation et diverses techniques de théâtre et d'improvisation pour animer un atelier avec les jeunes.

● **Vie sexuelle et affective:** (2 journées)
Outils de sensibilisation et d'éducation à la vie sexuelle et affective adaptés aux adolescents

● **Ateliers artistiques créatifs:** (2 journées)
Apprentissage de nouvelles techniques artistiques pour développer des ateliers créatifs avec les jeunes.

● **Respect de l'environnement:** (2 journées)
Outils de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la préservation de l'environnement.

● **Les techniques du cirque comme moyen d'expression des jeunes:** (2 ou 3 journées)
Apprentissage des techniques de base du cirque pour développer des ateliers avec les jeunes.

● **Sensibilisation et prévention aux assuétudes:** (2 journées)
Apprentissage des risques liés à la consommation des drogues, alcool etc. Outils pédagogiques pour la prévention des assuétudes et outils de communication avec les jeunes sur cette thématique.

● **Atelier d'initiation au logiciel de création de site Internet: SPIP** (3 journées)
Initiation à la réalisation de blogs et de sites Internet pour une bonne communication pour sa MJ.

● **Atelier de danse:** (3 ou 4 demi-journées)
Initiation aux danses contemporaines (hip-hop, contemporain, jazz, oriental...) pour développer des ateliers de danse avec les jeunes.

Le Bulletin de Liaison est édité par la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmp.be
www.fcjmp.be

La fédération est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 18h

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel (sauf août) :
Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable:

👤 Olivier Leblanc, adm. délégué

Rédacteur en chef :

👤 Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°117

👤 Jean-Philippe Calmant
👤 Anne Ceniccola
👤 Collectif Béwé
👤 Charlotte de Leu
👤 Sylvain Descamps
👤 Pierre Evrard
👤 Géraldine Fiévez
👤 Evelyne Huytebroeck
👤 Catherine Jadot
👤 Vincent Léonard
👤 Johanna Larcheron
👤 Pierre-Yves Lux
👤 Aoulad Messoud
👤 Ludivine Pegoff
👤 Céline Pire
👤 Cécile Rochez
👤 Daniel Thérasse
👤 Selçuk Ural

Les textes n'engagent que leurs auteurs.

Graphisme et PAO: Virginie Henrotte
Crédits photos: F.C.J.M.P., "AMO La Croisée", Empreintes.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.





Fondée en 1970, la **Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire** est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La **F.C.J.M.P.** développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



**Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !**

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513.64.48 - Fax.: 02/ 502.75.95

infos@fcjimp.be - www.fcjimp.be

La **F.C.J.M.P.** est une association pluraliste reconnue par la Communauté française de Belgique en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.

AVEC LE SOUTIEN DE

